

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE THÈSE SOUTENUE

À VÉRIFIER OBLIGATOIREMENT LORS D'UN RENDEZ-VOUS AVEC LA BIBLIOTHÈQUE
DÈS TRANSMISSION DE VOTRE COMPOSITION DE JURY ET AVANT L'IMPRESSION

Prise de rendez-vous à l'adresse : bu_theses@u-paris2.fr

(joindre au message de demande votre proposition de formulaire renseigné)

À FOURNIR OBLIGATOIREMENT 4 SEMAINES AVANT LA SOUTENANCE DE THÈSE
LORS DU DÉPÔT ADMINISTRATIF

ÉTABLISSEMENT : Université Paris-Panthéon-Assas

ÉCOLE DOCTORALE

ED6 Droit privé

ED8 Histoire du droit,
philosophie du droit et
sociologie du droit

ED9 Droit international, droit européen,
relations internationales et droit comparé

ED7 Georges Vedel Droit public interne et comparé,
science administrative et science politique

ED455 Économie, gestion, information et communication

À REMPLIR EN MAJUSCULES PAR L'ÉTUDIANT

1. AUTEUR *

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOM(S)

NOM D'USAGE

NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents

DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA)

NATIONALITE

2. ADRESSE

N° et RUE

CODE POSTAL

PAYS

VILLE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (facultatif)

3. DATE DE SOUTENANCE : (Format JJMMAAAA)

4. DIRECTEUR DE THESE

Directeur de thèse		Co-directeur de thèse (dans le cas d'une thèse en cotutelle)	
Spécialité		Spécialité	
Nom		Nom	
Prénom(s)		Prénom(s)	
Université/institution de rattachement		Université/institution de rattachement	

5. TYPE DE THESE :

thèse de doctorat de 3^e cycle

ou

thèse de doctorat sur travaux

DISCIPLINE

Droit

Science politique

Sciences économiques

Sciences de gestion

Sciences de l'information et de la communication

6. INDICATIONS sur la thèse (VERSION INTEGRALE) :

•Thèse sous forme papier (1 exemplaire)

Nombre de volumes :

Nombre total de pages :

Exemplaire de conservation, déposé à la bibliothèque interuniversitaire Cujas.

•Thèse sous forme électronique

Nombre de fichiers:

AUCUN TEXTE MANUSCRIT N'EST ADMIS. DACTYLOGRAPHIER LE TEXTE IMPRIMÉ DANS LES ZONES PRÉVUES.

TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

RESUMÉ DE LA THÈSE EN FRANÇAIS

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique. Le doctorant adresse son texte sous forme électronique selon les recommandations de la bibliothèque.

Les informations demandées sur ce formulaire sont destinées, à l'exception de l'adresse, à la constitution du catalogue collectif du Sudoc. Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (arrêté du 10 septembre 1991 : publié au Journal Officiel du 1^{er} octobre 1991).

Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78 - 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne concerne que les informations de la première page de ce formulaire. Il peut s'exercer auprès de : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur - BP 84308 / 34193 MONTPELLIER CEDEX 5 www.abes.fr.

PROPOSITION DE MOTS-CLÉS EN FRANÇAIS :

- | | |
|---|----|
| 1 | 7 |
| 2 | 8 |
| 3 | 9 |
| 4 | 10 |
| 5 | 11 |
| 6 | 12 |

TITRE DE LA THÈSE EN ANGLAIS : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

RÉSUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS

PROPOSITION DE MOTS-CLÉS EN ANGLAIS :

- | | |
|---|----|
| 1 | 7 |
| 2 | 8 |
| 3 | 9 |
| 4 | 10 |
| 5 | 11 |
| 6 | 12 |

RESPECT DES DROITS A L'IMAGE, DROITS D'AUTEURS ET DROITS VOISINS :

- La thèse respecte les droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins dans sa version intégrale
- La thèse ne respecte pas les droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins dans sa version intégrale. Dans ce cas, joindre obligatoirement, en plus de la version intégrale, archivée au titre du dépôt légal, la version électronique de la thèse sans les œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées. Cette version sera diffusée selon les modalités choisies ci-dessous.

AUTORISATIONS DE DIFFUSION :

OUI, j'autorise la diffusion de ma thèse en accès ouvert (*open access*) sur Internet.

OU

OUI, j'autorise la diffusion de ma thèse sur Internet en accès ouvert (*open access*) - avec un embargo de : 1 an
 2 ans
 3 ans
 - à partir du (JJMMAAAA)

En attendant cette diffusion en accès ouvert

- OUI, j'autorise le prêt entre bibliothèques de ma thèse numérique. Le fichier sera consultable sur place dans la bibliothèque qui en fera la demande (consultation uniquement)
- NON, je n'autorise pas le prêt entre bibliothèques de ma thèse numérique

OU

NON, je n'autorise pas la diffusion de ma thèse en accès ouvert (*open access*) sur Internet

- OUI, j'autorise le prêt entre bibliothèques de ma thèse numérique. Le fichier sera consultable sur place dans la bibliothèque qui en fera la demande (consultation uniquement)
- NON, je n'autorise pas le prêt entre bibliothèques de ma thèse numérique

Par défaut, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016, la thèse numérique est toujours accessible dans les bibliothèques de l'établissement de soutenance (bibliothèques de l'université Paris-Panthéon-Assas et bibliothèque interuniversitaire Cujas) pour tout lecteur autorisé à se rendre à la bibliothèque, et, à distance, pour tout membre de la communauté universitaire de Paris-Panthéon-Assas, après authentification numérique.

En tant qu'auteur, et quel que soit le mode de diffusion choisi, je conserve mes droits moraux et patrimoniaux sur cette production scientifique.

Les décisions prises et consignées dans ce formulaire sont modifiables à tout instant par simple mail adressé par l'auteur à bu@u-paris2.fr.

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

Fait le

À REMPLIR PAR LE SERVICE DE DOCTORAT

ÉTABLISSEMENT Université Paris-Panthéon-Assas

CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT

- NON
- OUI : thèse confidentielle jusqu'au (préciser obligatoirement JJMMAAAA)

CORRECTIONS : une possibilité uniquement

- Pas de corrections demandées par le jury
- Thèse corrigée par le docteur dans le délai de 3 mois après la soutenance
- Corrections demandées par le jury, mais thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU BUREAU DES ÉTUDES DOCTORALES

À REMPLIR PAR LA BIBLIOTHÈQUE

CATALOGAGE DE LA THÈSE ASSURÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL :

RCR NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA THÈSE

12 caractères : les 4 premiers indiquent l'année de soutenance, les 4 suivants l'établissement, les 4 derniers correspondent à un numéro séquentiel

DISCIPLINE (telle qu'elle est indiquée sur la page de titre de la thèse.)

INDEXATION RAMEAU

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

INDEXATION LIBRE

- 1
- 2
- 3
- 4

Version de la thèse numérique diffusable :

- Version intégrale
- Version après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse

AUTORISATIONS DE DIFFUSION DE LA THÈSE NUMÉRIQUE

Diffusion immédiate en accès ouvert (*open access*) sur Internet.

ou

Diffusion en accès ouvert (*open access*) sur Internet à partir du (JJMMAAAA)

En attendant la diffusion en accès ouvert, autorisation de prêt électronique entre bibliothèques :

OUI : prêt entre bibliothèques de la thèse numérique autorisé. Fichier consultable sur place dans la bibliothèque qui en fait la demande.

ou

NON

ou

Diffusion à distance en accès restreint à la communauté universitaire uniquement

Autorisation de prêt électronique entre bibliothèques :

OUI : prêt entre bibliothèques de la thèse numérique autorisé. Fichier consultable sur place dans la bibliothèque qui en fait la demande.

ou

NON

DATE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT